

S^t Étienne-du-Bois

Les nouvelles de votre commune

Été 2008



ATLAS

CADASTRAL PARCELLAIRE

DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE

S^t. ETIENNE DU BOIS

CANTON DE TREFFORT

ARRONDISSEMENT

DE BOURG

DEPARTEMENT DE LAIN

Commencé sur le terrain le 25^e 1824 sous l'Administration
de Monsieur ROGNAT Préfet
Monsieur convert Maire.

ET SOUS LA DIRECTION

de Monsieur Viol Directeur des Contributions
et de Monsieur Félix Géomètre en Chef
Par Monsieur Rigaud Géomètre du Cadastre



Extrait du cadastre de 1824

Sommaire

1 Le mot du Maire

2 La commune en détail

- Les élus municipaux
- Les agents municipaux
- Un nouveau responsable pour les services techniques communaux
- Un nouveau garde champêtre
- Notre site web

8 Économie

- Le budget communal
- St Etienne-du-Bois en mouvement vers le futur

13 Activité économique

- Ils se sont installés à St Étienne-du-Bois

14 Vie associative

- Nos sapeurs pompiers
- Fleurissement : palmarès 2007
- Infos à retenir : bruits et feux

18 Ça s'est passé...

- Le banquet des classes 2008
- Le couvige national des dentellières
- Le Rallye au bois, société de trompes de chasse

20 Ça va se passer...

- Jumelage : préparation de la fête de la bière

Journal municipal publié par :
 La Mairie - 01370 St Étienne-du-Bois
 Tél : 04 74 30 50 36 - Télécopie : 04 74 25 85 72
 Tiré à : 1 200 exemplaires
 Comité de rédaction : La commission communication
 Photos aériennes : Yvon Montmessin
 Création/mise en pages : IDEOGRAPH' - 09 72 95 36 92
 Impression : AgB (Imprim'vert)



La commission communication remercie l'ensemble des personnes ayant contribué à l'élaboration de ce bulletin, en particulier celles et ceux qui ont accepté de nous recevoir.



LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin d'été 2008 est le premier d'un nouveau mandat après les récentes élections municipales. Je tiens donc en premier lieu, et au nom de tous les élus, à remercier les électeurs d'avoir bien voulu nous renouveler leur confiance et de nous avoir confié la gestion pour les six ans à venir d'une commune en plein essor.

St Etienne-du-Bois, 2397 habitants lors du recensement 2007, a présenté une croissance démographique de 2 % par an depuis 1999. Parallèlement les services à la population se sont développés, le village s'est transformé pour s'adapter à son développement, et l'arrivée de l'entreprise Piroux Industrie apporte l'élan de développement économique indispensable à une croissance harmonieuse.

Je tiens également à remercier chaleureusement les élus du précédent mandat qui, par nécessité ou par choix n'ont pas renouvelé leur engagement. Leur participation au sein de la précédente équipe a été déterminante dans la bonne ambiance de travail qui a régné et dans les résultats obtenus. Je leur souhaite bonheur et épanouissement dans leurs investissements familiaux, professionnels, associatifs et personnels.

Bienvenue aux dix nouveaux. Ils découvrent actuellement tous les aspects de la vie communale, apprennent vite, apportent aux anciens leur fraîcheur, leurs idées, leurs attentes, leur désir tout neuf de s'engager pour leur commune. Une osmose entre les uns et les autres qui devrait rapidement produire ses effets bénéfiques.

L'étape où nous sommes aujourd'hui, loin d'une simple échéance électorale, nécessite de notre part à tous une révision permanente de nos modes de pensée, de nos habitudes et méthodes de travail. Cela afin de nous adapter à un monde de plus en plus évolutif et incertain sur le plan économique, à des impératifs environnementaux dont l'urgence devient évidente, tout en préservant notre qualité de vie, en préparant l'avenir de nos enfants et petits-enfants. Ce sont les principes du développement durable dont la nécessité s'impose à nous qu'il nous faut traduire en mesures concrètes dans tous nos domaines de compétences et d'intervention.

A commencer par les finances communales sollicitées par l'augmentation des coûts de l'énergie, la diminution des subventions venant de l'Etat, de l'Europe, et la nécessité d'adapter les services au développement actuel. Le recours à l'emprunt atteint ses limites et il nous faut rechercher des solutions pour économiser, optimiser nos méthodes de travail, choisir les investissements en fonction de leur pertinence économique.

Les impératifs environnementaux vont dans le même sens de l'économie. Nous devons investir pour économiser les ressources, modifier nos habitudes de travail, de consommation, améliorer encore la gestion des déchets.

Le développement économique, maillon indispensable, devra se faire lui aussi dans le respect de notre environnement agricole, naturel, de notre qualité de vie.

Notre urbanisation se devra également d'être économe d'espace, de favoriser les déplacements non motorisés, les transports collectifs, les économies d'énergie et le logement de tous pour un coût acceptable.

Ces enjeux nécessiteront la participation de chacun au niveau de la réflexion, de l'élaboration de solutions, de la décision et de l'action.

Le développement de la coopération inter-communale sera également l'un des enjeux forts de ce mandat dans la perspective d'une gestion mieux coordonnée du territoire et d'une meilleure mise en commun des moyens.

Plus que jamais, élus, employés communaux, acteurs économiques, associatifs, habitants, nous nous devons d'agir ensemble pour la réalisation de ces objectifs.

Mais l'été s'étant enfin installé, je souhaite à chacun et chacune de profiter pleinement de vacances à la fois riches de découvertes et reposantes.

Denis PERRON

Les élus municipaux



Denis PERRON
Maire
Vice Président
du Conseil général

Les Rippes
58 ans, médecin

Les adjoints



Marcel PEPIN
1er adjoint, chargé
des travaux, de la voirie
et l'environnement
Vice Président
d'Organom
Lot. les Pins
68 ans, retraité Etat
agriculture



Marie-Christine JANOD
2e adjoint, chargée
des finances
Lot. du Sevron
55 ans, employée
de banque



Jacques CEYZERIAT
3e adjoint, chargé
de l'urbanisme
Le Châtelet
57 ans, directeur
d'agence bancaire



Jean-Claude MATHIEU
4e adjoint, chargé
de la culture, de la
jeunesse et des sports
Montfrazé
65 ans, retraité
de l'enseignement



Jean GRATTARD
5e adjoint, chargé
de la communication
Lot. l'Aurore
62 ans, retraité
dessinateur

Les commissions

• Finances

Adjoint délégué : Marie-Christine JANOD
Jacques CEYZERIAT, Eric DUBIEL,
Jean-Claude MATHIEU, Daniel SULPICE

• Urbanisme

Adjoint délégué : Jacques CEYZERIAT
Cyril GOUTTE, Bernard LACROIX,
Yvon MONTMESSIN

• Travaux, voirie, environnement

Adjoint délégué : Marcel PEPIN
Pierre CHAVE, Cyril GOUTTE,
Géraldine JANIN, Bernard LACROIX,
Louis MICHELARD, Daniel SULPICE

• Culture, sports

Adjoint délégué : Jean-Claude MATHIEU
Laurence BAILLY-PERDRIX,
Pierre CHAVE, Marie-Pierre GOUJON,
Géraldine JANIN, Martine RABUEL,
Yvon MONTMESSIN,
Laurence SALEM-GROS

• Communication

Adjoint délégué : Jean GRATTARD
Laurence BAILLY-PERDRIX,
Eric DUBIEL, Bernard LACROIX,
Yvon MONTMESSIN, Daniel SULPICE

• Développement durable

Responsable : Denis PERRON
Laurence BAILLY-PERDRIX,
Pierre CHAVE, Eric DUBIEL,
Marie-Pierre GOUJON, Cyril GOUTTE

Les délégations

• Communauté de Communes de Treffort en Revermont (CCTER)

Titulaires : Denis PERRON,
Marcel PEPIN, Jacques CEYZERIAT,
Bernard LACROIX, Bruno PENICHON
Suppléants : Jean-Claude MATHIEU,
Cyril GOUTTE, Daniel SULPICE,
Louis MICHELARD,
Laurence BAILLY-PERDRIX

• C.C.A.S

Titulaires : Denis PERRON, Marie-Christine
JANOD, Jean GRATTARD, Laurence
SALEM, Marie-Pierre GOUJON

• Commissions d'appel d'offres

Titulaires : Jean-Claude MATHIEU,
Marie-Christine JANOD,
Louis MICHELARD
Suppléants : Marcel PEPIN,
Bernard LACROIX, Martine RABUEL

• Syndicat d'Electricité

Titulaires : Marcel PEPIN, Eric DUBIEL

• Syndicat des Eaux

Titulaires : Marcel PEPIN,
Louis MICHELARD
Suppléants : Denis PERRON,
Martine RABUEL

• Syndicat de Rivière

Titulaires : Martine RABUEL, Louis
MICHELARD

Suppléants : Marie-Pierre GOUJON,
Laurence BAILLY-PERDRIX

• Syndicat des Collèges

Titulaire : Jean-Claude MATHIEU
Suppléant : Eric DUBIEL

• SEMCODA

Adjoint délégué : Jacques CEYZERIAT

• Comité consultatif CPI

de St Etienne-du-Bois
Jean-Claude MATHIEU,
Marie-Christine JANOD,
Géraldine JANIN

• CNAS

Délégué : Jean-Claude MATHIEU

Les conseillers municipaux



Daniel SULPICE
Le Châtelet
37 ans, boucher
charcutier



Laurence BAILLY-PERDRIX
Le Châtelet
38 ans, médiatrice
culturelle



Pierre CHAVE
La Fruitière
50 ans, animateur
sportif



Eric DUBIEL
Le Fayet
40 ans, enseignant



Marie-Pierre GOUJON
La Claison
45 ans,
aide-soignante



Cyril GOUTTE
Lot. Clos du Moulin
36 ans,
fonctionnaire DDE



Géraldine JANIN
Montplan
38 ans, assistante
maternelle



Bernard LACROIX
Rue des Lauriers
57 ans, artisan
commerçant



Louis MICHELARD
Le Chossat
52 ans, agriculteur



Yvon MONTMESSIN
Chemin des Groboz
57 ans, photographe



Bruno PENICHON
Président de la CCTER
La Combe
50 ans, Secrétaire
Général Chambre
des Métiers



Martine RABUEL
La Claison
61 ans, vendeuse



Laurence SALEM
Rue centrale
24 ans, conseillère
de vente

Les agents municipaux

Voierie Espaces verts



Fabrice PONCET
Chef d'équipe
à vocation
technique



Cécile PONCET
Garde-champêtre,
fleurissement



Paul PERDRIX
Entretien
des chemins,
élagage



Eric TISSERAND
Entretien
des chemins,
élagage



Christophe MICHAUD
Espaces verts,
fleurissement



Denis BOUILLOUX
Espaces verts,
entretien général



Guillaume GAVAND
Espaces verts,
travaux menuiserie



Pascal RAFFIN
Espaces verts,
entretien général

Secrétariat de mairie Accueil du public



Solange PAILLET
Secrétariat
de mairie,
comptabilité,
budget, état-civil,
gestion du courrier



Nathalie MONCHARMONT
Accueil, secrétariat
des commissions,
suivi des dossiers
urbanisme,
site internet

Camping municipal



Florence BUCHOT
(emploi saisonnier)
Gardiennage,
accueil et entretien
du camping

Entretien des bâtiments communaux



Nathalie GALLET
Ecole primaire,
cantine, foyer
communal, mairie,
salle P. Perdrrix



Ayse YARAR
Ecole primaire,
cantine, foyer
communal, mairie,
salle P. Perdrrix
Remplaçante
de Nathalie Gallet



Elife ERTANRIVERDI
Ecole primaire,
salle des fêtes

Ecoles publiques



Corinne QUILLARD
ATSEM



Chantal MENIERE
Ecole primaire,
salle des fêtes
Remplaçante
de Elife Ertanriverdi



Françoise MOISSONNIER
ATSEM



Elisabeth JAMES
ATSEM

Bibliothèque municipale



Eric TRONTIN
Responsable
de la bibliothèque
Chargé du projet
médiathèque et des
événements culturels
Intervention
dans les écoles
(informatique)



Michèle BONNET
Entretien des livres,
rangement
bibliothèque



Ananda DESCHAMPS
Intervention dans
les écoles (lecture)
Conception
d'évènements
culturels



Marie-Odile SAINT-CYR
Accueil bibliothèque
municipale
Intervention
dans les écoles
en remplacement
d'Ananda Deschamps

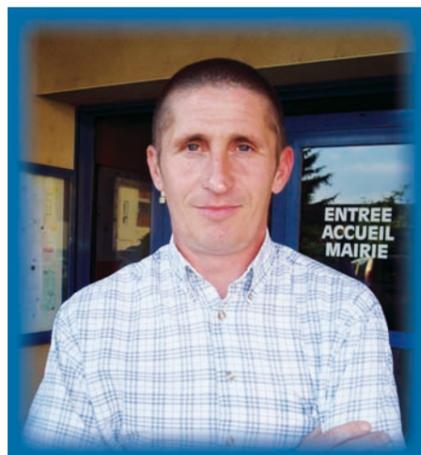
Un nouveau responsable

pour les services techniques communaux

Le poste était vacant depuis l'automne 2007

A compter du 1er juillet 2008, les services techniques communaux seront renforcés par l'arrivée de Fabrice PONCET, agent de maîtrise de la fonction publique territoriale.

Habitant Jayat, âgé de 37 ans, Fabrice a une longue expérience de 14 ans dans les collectivités publiques. Il occupait depuis dix ans un poste de chef de centre à Beaufort, auprès du service des routes de la DDE, puis du Conseil général du Jura.



Après une formation initiale en horticulture, Fabrice a acquis une seconde compétence en matière de voirie. Il a aussi acquis une bonne expérience dans l'organisation et l'encadrement des équipes de travail, ainsi que dans le suivi administratif des services communaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe municipale, ainsi qu'une bonne prise en main de ses nouvelles missions.

Ce site web s'appuie sur un logiciel libre permettant d'envisager un développement durable (CMS SPIP pour les connaisseurs !)

Depuis le printemps 2007 notre site web, en complément de nos deux bulletins municipaux annuels, vous permet de trouver les informations importantes de notre commune.

Décliné en dix rubriques principales, le site vous donne accès à quantité de renseignements variés et tenus à jour.

Son menu permet par exemple aux nouveaux arrivants une présentation de St Etienne. Tout internaute y trouvera des informations utiles et pratiques, mais aussi des albums photos d'événements.

Pour mieux coller au quotidien, une "rubrique événementielle", alimentée par Nathalie Moncharmont, secrétaire, est visible directement sur la première page.

D'autre part, afin d'assurer une documentation pertinente et de qualité, une convention a été établie entre la "Documentation Française" et notre mairie nous permettant d'obtenir des informations toujours à jour concernant les "Démarches Administratives".

Enfin, depuis quelques mois, les délibérations et comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles au travers de la rubrique "Mairie".



Le petit plus

Lors de votre passage sur notre site Web vous avez peut-être remarqué le logo  à côté de l'adresse <http://www.st-etienne-du-bois.fr>

En cliquant dessus vous allez pouvoir vous inscrire à un "flux RSS" délivré par notre site. Le standard RSS représente un moyen simple d'être tenu informé des nouveaux contenus d'un site web, sans avoir à le consulter.

Vous pouvez ainsi avoir accès aux derniers articles publiés sur notre site sans le consulter entièrement, ou le fouiller pour en trouver les nouveautés.

Petit rappel

Chaque commission possède une adresse mail. Vous pouvez donc adresser une demande d'information ou une remarque directement à la commission qui vous intéresse.

Notre site web

<http://www.st-etienne-du-bois.fr>

Et un nouveau garde champêtre

Suite à une formation longue de plus de trois mois, Cécile PONCET est depuis début mai, garde champêtre officiel, après avoir prêté serment en mars dernier.

A ce titre, elle a pour mission d'aider le Maire en matière de police municipale, concernant notamment :

- Le droit de l'urbanisme et de l'occupation des sols,
- La police de l'environnement, de la chasse et de la pêche,
- La sécurité routière et la salubrité publique,
- La sécurité lors des manifestations publiques,
- Les missions en matière de santé publique, de police funéraire et de gestion du cimetière.

D'une façon générale, son action sera d'abord préventive et éducative.

Nous souhaitons à Cécile bonne réussite dans ses nouvelles fonctions, qu'elle exercera à temps partiel avec le sourire et la gentillesse que tout le monde lui connaît.



Attention

Dans le dernier bulletin municipal, une erreur s'est glissée sur nos adresses mail. Veuillez prendre note des corrections suivantes, avec nos excuses :

urbanisme@st-etienne-du-bois.fr
culture@st-etienne-du-bois.fr
finances@st-etienne-du-bois.fr
social@st-etienne-du-bois.fr
voirie@st-etienne-du-bois.fr
travaux@st-etienne-du-bois.fr
sports@st-etienne-du-bois.fr
durable@st-etienne-du-bois.fr
communication@st-etienne-du-bois.fr

Par ailleurs chaque élu est joignable par le biais de son adresse mail dont la liste est disponible au travers de la rubrique "mairie, équipe municipale"

"A bientôt sur notre site !"

Le budget communal

La gestion des collectivités locales a une comptabilité différente de celle d'une entreprise, même si certains postes comptables y figurent. Elle dispose de plusieurs budgets. En tant que nouvelle élue avec un poste d'adjoint aux finances j'ai jugé utile de donner quelques définitions et explications avant de présenter les prévisions 2008.

5 Types de documents budgétaires : le budget primitif, le budget supplémentaire (facultatif), le compte administratif, le compte de gestion et les budgets annexes.

Le budget primitif qui comprend une section fonctionnement et une section investissement, est voté par le conseil municipal avant le 31 mars. Il prévoit les recettes et les dépenses pour l'année civile en cours.

Pourquoi 2 sections ?

La section de fonctionnement comprend toutes les opérations de gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

- Exemple de dépenses : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, comme les charges salariales, les prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, les autres charges de gestion courante, le paiement des intérêts des emprunts.

- En recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux (TH, TP, TF), les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, peut être affecté à la section d'investissement en recettes, permettant le remboursement du capital des emprunts et constituant de l'autofinancement pour les investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

Elle retrace les opérations ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine, comme les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux (ex. : construction d'une salle des sports).

Parmi les recettes d'investissement, on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement, comme par exemple les subventions d'investissement, la dotation globale d'équipement (DGE), les emprunts, le produit de la vente du patrimoine et l'excédent de fonctionnement.

La section d'investissement a pour vocation de modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité

Le budget supplémentaire

C'est un budget d'ajustement, lorsque certains postes ont été sous estimés ou sur estimés, il convient de réajuster en cours d'exercice les prévisions du budget primitif.

Le compte administratif

C'est le relevé exhaustif des opérations financières des recettes et des dépenses réalisées dans un exercice comptable donné.

Le compte de gestion

Il est tenu par le comptable du trésor, chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et payer les dépenses ordonnancées par le Maire. Il doit concorder avec le compte administratif.

Les budgets annexes

Distincts du budget principal, ils doivent s'équilibrer de façon autonome.

Egalement votés par le conseil municipal, ils se rapportent à certains services municipaux spécialisés, soumis à la TVA, ils permettent de connaître le coût réel de ces services en fonctionnement et investissement.

Sur la commune, 2 budgets annexes :

- Le budget ateliers-relais avec 3 bâtiments communaux concernés, loués à des entreprises pour l'exercice de leur activité : un atelier loué à la société ATRYL (initialement atelier SOGENA), l'atelier SOBREMO, et le plus récent, l'atelier-relais du Pont, loué à l'entreprise de contrôle technique automobile CTBR.

Ce budget peut, s'il est excédentaire, alimenter le budget principal.

- Le budget assainissement reprend l'ensemble des opérations liées à la gestion de l'assainissement collectif communal.

Ce budget pourrait si besoin être alimenté par le budget principal, ce qui n'est actuellement pas le cas. Mais il ne peut pas, même excédentaire, alimenter ce même budget principal. Ces restrictions s'expliquent par la lourdeur des investissements liés à l'assainissement collectif : entretien et extension des réseaux, création d'une nouvelle station d'épuration, lorsqu'elle doit être envisagée.

Quelques chiffres sur le budget primitif 2008

Budget de fonctionnement

Dépenses 2007 : 1 454 429 €
prévisions 2008 : 1 254 578 €
Recettes 2007 : 1 514 912 €
prévisions 2008 : 1 390 160 €

Budget d'investissement

Dépenses prévisions 2008 :
1 705 723 € dont 180 000 €
de remboursement capital emprunt

Programme d'investissement 2008 :

- Eclairage public : 90 000 € (report 2007)
- Acquisition foncière : 130 000 € (report 2007)
- Travaux école création salle classe : 80 000 € (report 2007 de 30 000 €)
- Réfection toiture cure : 26 000 €
- Travaux mise sous terrain : 30 000 €
- Aménagement carrefour RN83 : 300 000 €
- Travaux sauvegarde : 95 000 €
- Création point collecte : 20 000 €
- Voierie : 50 000 €
- Médiathèque : 350 000 €

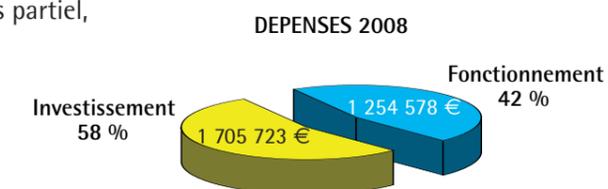
Recettes prévisions 2008 :

l'équilibre des recettes sera fait par l'autofinancement
-> excédent du budget de fonctionnement estimé à 135 582 € + dotation et subvention + FCTVA soit 532 706 € + recours à l'emprunt

Détails de certains postes

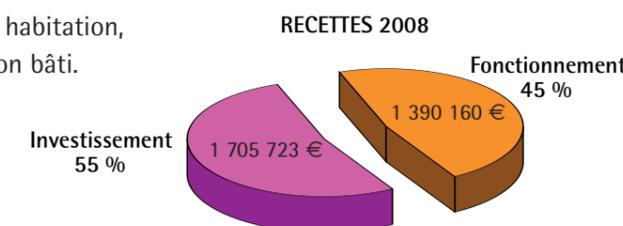
Dépenses :

- Eau, électricité, combustibles et carburants évalués à 135 000 € (postes à surveiller compte tenu des fortes augmentations actuelles).
- Personnel (rémunération + charges) : 543 700 € évalués avec l'embauche d'un comptable à temps partiel, à ce jour non réalisée.



Recettes :

- Dotation de l'Etat : 36 % des recettes dont dotation forfaitaire, de solidarité rurale, nationale de péréquation, de décentralisation.
- Recettes fiscales directes : 46 % des recettes dont taxe habitation, foncier bâti, foncier non bâti.



Annuité de la dette par habitant

111,10 €

Nombre d'élèves scolarisés	2005	2006	2007
Ecole maternelle publique	82	74	74
Ecole primaire publique	127	136	135
Ecole maternelle privée	49	49	46
Ecole primaire privée	53	49	51

St Etienne-du-Bois

en mouvement vers le futur ...

Afin de faire avancer les projets et œuvrer pour le développement de la commune, salariés et élus s'efforcent de travailler efficacement, en bonne harmonie au sein de chaque équipe, afin que chacun se sente un acteur utile pour la population. Diverses tâches rythment le quotidien, en voici un échantillon

Les tâches d'entretien courant

Village et lotissements

Pour garder le village aussi propre que possible, un brin de toilette est fait chaque semaine dans les rues et espaces publics. Et il y en a, des coins et recoins à nettoyer, où l'on retrouve papiers et emballages divers jetés négligemment sur la voie publique. Sans parler des crottes de chiens que l'on aimerait éviter de rencontrer sur nos trottoirs... Au-delà de l'entretien nécessaire réalisé par les agents communaux, il appartient à chacun d'entre nous de se responsabiliser pour que notre commune demeure accueillante.



Il faut à nouveau insister sur l'impérative nécessité de trier mieux et plus, en utilisant mieux la déchetterie de Lucinges, toute proche, et les six P.A.V. présents sur la Commune (le Biolay, le Bourg/HLM, la Gare, le Camping, le pont du Châtelet et la Bergaderie). C'est au prix de l'effort de tous que nous limiterons les hausses inévitables de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères dont le montant figure sur la 7e colonne de votre feuille d'imposition « taxe foncière ».

Chemins communaux et espaces verts

St Etienne-du-Bois cumule 60 kms de routes communales, sans compter les rues du village et les chemins ruraux non goudronnés. Cela représente 120 kms d'accotements et de fossés à entretenir, charge conséquente dont le financement se répartit entre la Commune et la Communauté de Communes.

Les routes supportent des charges toujours plus lourdes (camions, cars scolaires, engins agricoles...) qui contribuent à les dégrader. La hausse du coût du pétrole a entraîné celui du « noir » (grave bitumeuse) qui recouvre nos routes. En conséquence, avec les mêmes budgets, moins de kilomètres de chaussées peuvent être rénovés. Quant aux espaces verts, ils nécessitent un entretien très régulier, chaque semaine pendant la saison de fauche.

Le fleurissement

Chaque année, c'est le même rituel. Au printemps, on sème, on repique sous la serre du fleurissement. Fin mai, on replante pour garnir massifs, jardinières et espaces publics. Entre 15 000 et 20 000 plants sont mis en terre pour fleurir la Commune. Un effort qu'il faut entretenir par le désherbage, l'arrosage, ...

La Commune apporte son soutien avec l'appui de Christophe qui met en pratique ses connaissances horticoles, et Cécile qui délaisse pour l'occasion sa nouvelle tenue de garde-champêtre. En plus du recrutement d'agents saisonniers, la Commune achète les fournitures nécessaires (graines, terreau, produits et matériels divers).



Les bâtiments communaux

Ecoles, bâtiments périscolaires, salle des fêtes, salles de réunions et annexes, ... Autant de bâtiments publics qui nécessitent entretien, mise aux normes et ménage hebdomadaire. La Commune s'efforce de maîtriser les coûts de fonctionnement, en recherchant les économies d'eau, de chauffage, d'électricité. Chaque année, les installations communales consomment :

- environ 250 000 kilowatts d'électricité, pour un coût de 25 000 €,
- 75 000 litres de fuel pour le chauffage et le matériel de voirie, pour 50 000 €,
- 12 000 kilos de gaz propane, pour 12 000 €,
- 250 à 300 m³ de plaquettes bois pour la chaufferie du site des Maisons de Pays, pour 5 000 à 6 000 €,
- près de 8 000 m³ d'eau pour environ 15 000 €.

Dans un positionnement respectueux du développement durable, la Commune s'est donnée pour mission prioritaire de rechercher les économies d'énergie partout où cela est possible.

Les investissements 2008

Aménagement du carrefour RD 1083 / route de Treffort

Cette opération constitue l'investissement majeur à réaliser au cours des deux prochaines années. Passée la phase de démolition, l'espace est occupé par le chantier de construction de l'immeuble « Le Revermont », abritant 8 logements locatifs et un rez-de-chaussée de 250 m² pour accueillir la nouvelle médiathèque.

Ce chantier s'étalera jusqu'au début 2009. Il sera suivi de l'aménagement routier du carrefour, selon un dispositif qui facilitera les mouvements de véhicules lourds et améliorera le croisement avec la route de Treffort. Nous pourrions tous bénéficier d'une nette amélioration de la circulation au cœur du village ainsi que d'un embellissement général des lieux.

Eclairage public

Le programme 2007, en voie d'achèvement, permet d'éclairer :

- les treize points d'intersection entre les routes communales et la RD 1083,
- l'entrée de l'école primaire (route de Treffort),
- l'espace public des Hayes.



Réfection, signalisation et marquage au sol du chemin des Groboz.

Equipement de panneaux et plaques de rues dans les nouveaux lotissements.

Réfection de voirie et de trottoirs rue Neuve au Biolay, lotissement l'Orée de la Forêt.

Création de neuf « logettes » de regroupement des déchets ménagers, dans les anciens lotissements

Divers équipements indispensables :

- matériel et logiciels pour le fonctionnement communal,
- busage de chemins communaux et aménagements de chemins piétonniers,
- matériel et habillement pour les pompiers,
- réhabilitations (effondrement du sol à l'ancienne poste, ...).

...

...

Les principaux projets

Urbanisation du secteur du Biolay

Cette opération d'envergure devra se dérouler sur le long terme. Les études se poursuivent, avec notamment la modification des documents communaux d'urbanisme, préalables à l'acquisition des terrains et à la réalisation des premiers travaux d'aménagements publics (voiries, réseaux et espaces publics).

L'opération prendra en compte toutes les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T) en matière d'habitat et d'urbanisme. Les résultats d'une étude A.E.U (Approche Environnementale de l'Urbanisme) permettront d'optimiser la zone en matière de développement durable (énergies, déplacements, déchets, cycles de l'eau, bruit et biodiversité).

Zone de la Bergaderie

Le gros chantier de Piroux-Industries est en pleine activité, en vue d'un démarrage des premiers ateliers durant l'été 2008. L'aménagement de la voirie d'entrée sera réalisé prochainement, impliquant un financement simultané de la Commune, de la Communauté de Communes de Treffort en Revermont (C.C.T.E.R), du Syndicat d'Electricité et du Conseil général de l'Ain.



Mise en révision du Plan d'Occupation des Sols

Le P.O.S. a 10 ans. Il doit être maintenant révisé et transformé en P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) et prendre en compte :

- les nouvelles règles de la loi S.R.U (Solidarité et Renouvellement Urbain) et du S.C.O.T Bourg Bresse Revermont qui en est issu,
- les aménagements prévus sur le secteur du Biolay,
- les évolutions de la zone de la Bergaderie,
- diverses dispositions d'aménagement du territoire rural.

Deux démarches préalables à la préparation du P.L.U ont été réalisées :

- le zonage d'assainissement en 2005,
- l'étude de la Chambre d'Agriculture (en cours), sur la situation des exploitations agricoles à prendre en compte.



Chez Babeth

bar – restaurant

Installés depuis 2000, Josiane et Georges rêvaient à d'autres horizons. Ils se sont séparés de leur Bœuf (gros sel), le cœur serré sans doute. C'est Elisabeth Louis, Babeth, qui est maintenant maîtresse des lieux. Originaire de Treffort, après l'agriculture, elle a découvert cette passion qu'est la cuisine. Deux années de pratique au Saloon l'ont confortée dans cette branche ; elle s'est lancée et ne regrette rien.

Ouverture : Tous les midis du lundi au samedi et le soir du jeudi au samedi. Menus pension tous les jours d'ouverture, menus à la carte, repas pour les groupes, soirées à thème. En hiver vous pourrez également déguster soupes et potages variés. Le bar est en service bien évidemment. Deux serveuses vous accueillent : Sylvie Mauron et Jessica Perdrix.

Contact : 04 74 30 57 28



Un nouveau maçon

Anthony Mallet, 26 ans

Cet ancien rugbyman licencié à l'USB réside à Lyonnrières. Il est maçon depuis 1998 et s'est installé à son compte le 7 janvier 2008. Il peut réaliser tous travaux de maçonnerie, dont maison de plain-pied, garages, terrasses, piscines, carrelages.

Il intervient aussi bien pour du neuf que pour de la rénovation.

Vu la charge de travail, il envisage une embauche dans un an.

Contact : 06 64 20 92 79 ou 04 74 25 17 75



ORRECA

Ovigie Renoud Réalisations Ensembles Conditionnement et Automatismes

Jérôme Ovigie et François Renoud sont installés depuis le 15 février 2008 dans un atelier relais de 220 m² appartenant à la Communauté de Communes situé sur la zone d'activités de St Etienne. Ils étudient et réalisent des machines de conditionnement et pesage électronique.

Leur clientèle : chimie, agroalimentaire, cimenteries, coopératives agricoles, etc. **Leur rayon d'action :** France et étranger. Si nécessaire, ils font appel à des intérimaires qualifiés.

Ces artisans ont déjà quinze ans d'expérience dans cette branche.

Contact :

tél. : 09 61 50 70 87

fax : 04 74 25 33 42

e-mail : orreca@orange.fr



MAJORELLE DESIGN

Communication – création sites internet

Depuis juin 2007, Bernard Granauro officie à son domicile de la Claison où il réside avec Nathalie et leurs deux enfants. Il dirige son agence de communication, crée des sites internet, crée également des supports papier tels que tracts, affiches, étiquettes, catalogues.

Si nécessaire, il se déplace dans les entreprises, chez les imprimeurs, partout où le besoin s'en fait sentir. Son rayonnement est aussi bien national que régional. Sa clientèle est composée principalement d'entreprises mais les associations et les particuliers utilisent aussi ses services ; en mai, par exemple, il a réalisé un livret de 100 pages très illustrées pour le Syndicat des éleveurs de chevaux de l'Ain. Sur son site on peut découvrir ses créations. Madame fait la relecture et la facturation.

Contact :

tél. : 06 62 52 69 59

mail : majorelle@majorelle-design.com

www.majorelle-design.com

Nos sapeurs pompiers

Cela fera bientôt 150 ans que le Corps des sapeurs pompiers existe sur notre commune.

Aujourd'hui la caserne compte 19 pompiers dont 4 femmes parmi ses membres. Merci à Gérard Subtil pour ces années de commandement en tant que chef de corps, et bienvenue à Arnaud Poncet qui prend le relais avec Jean-Claude Game pour adjoint.

Les étapes franchies par Arnaud Poncet pour devenir chef de corps

- Formation incendie, secourisme, ARI (Appareil Respiratoire Isolé), désincarcération en 4 semaines de stage.
- Stage de grades :
 - Caporal : chef d'équipe - VSAV (Véhicule Secours Aux Victimes), opérations diverses de commandement 3/4 personnes, en 2 semaines de stage.
 - Sergent : chef d'agrès - FPT (Fourgon Pompe Tonne), incendie commandement 8/10 personnes, en 2 semaines de stage.
 - Chef de corps : gestion, administratif, en 2 jours de formation.
 - Nomination : par le maire et validation par le Préfet sur présentation par l'ancien chef de corps de St Etienne-du-Bois.



Les Ados (à partir de 12ans)

Ils apprennent la discipline, le secourisme, pratiquent le sport, font des manœuvres incendies ; ils passeront un examen en fin de session. Les déplacements sur les interventions ne sont pas effectués. Leur avenir : Futurs pompiers professionnels ou volontaires ; les enfants de St Etienne-du-Bois sont accueillis par les centres de Coligny ou Bourg-en-Bresse. Si vous êtes intéressés, adressez-vous au chef de corps qui vous orientera.

Contact :

Arnaud Poncet - Montaplan
au 04 74 30 50 76



Matériel

- 2 VTU (Véhicules Toutes Utilités) avec matériel pour incendies, réserve d'eau, secours à personnes, assèchements, destruction des nids d'insectes.
- 1 Jeep tractant la motopompe nécessaire dans les secteurs reculés tels que forêts, champs.

Cela demande un travail assidu, des formations de secourisme, d'incendie, d'avancement de grade. Des recyclages se font avec nos centres de secours environnants : Treffort et Centre de Bourg-en-Bresse dont les bâtiments de l'école départementale sont sur place.

Chaque mois une manœuvre a lieu sur un site communal : ferme, entreprise, écoles, propriétés diverses.

La participation de la commune

- Mise à disposition du local avec garage, salle de réunion, vestiaires, réserve.
- Prise en charge du téléphone, chauffage, eau, électricité.
- Matériel, tenues, sirène, mutuelle : financés en partie par la commune, subventionnés par le Conseil général, l'amicale prend en charge le complément.
- Les délégués du Conseil municipal, Jean-Claude Mathieu, Christine Janod et Géraldine Janin, ont pour rôle : consultation sur l'engagement des SPV, règlement intérieur du Corps, changements de grades, préparation du budget, plan de sécurité général sur la population.



Les interventions en 2007

- Accidents de la circulation : 6
 - Opérations diverses : 22
 - Incendies : 5
 - Secours à personnes : 30
- Soit un total de 63
(64 en 2005 et 64 en 2006)

La composition du bureau de l'amicale

Président : Daniel Curt
Secrétaire : Damien Lonchampt
Trésorier : Jean-Claude Game
Dans un cadre convivial, l'amicale permet de se retrouver entre actifs et anciens. Elle organise des concours de belotes, voyages, journée amicale du 14 juillet.

Compétitions sportives : parcours sportif, football, rugby, course à pieds

Un Centre de Première Intervention (CPI) a des avantages certains :

- il limite le coût au contribuable en minimisant la dotation de la commune au SDIS (Service Départemental Incendie et Secours),
- les hommes ont la connaissance des hameaux, du terrain, des forêts, des habitants (rapidité d'intervention),
- la connaissance des points d'eau (bornes et réserves incendie, étangs),
- la conscience des lieux à risques sur la commune tels que voie ferrée, RD1083, Sevron, extension de la zone d'activités.

Appel des pompiers « ETRE CLAIR ET PRECIS »

Composer le 18, avec un téléphone fixe ou le 112 avec un portable, en indiquant très précisément le lieu et les causes du sinistre. Ne raccrochez jamais sans y avoir été invité par votre correspondant.

"Conservez le calendrier des pompiers près de votre téléphone, des consignes précieuses y sont données."



Fleurissement

palamarès 2007

Lors de la journée des fleurs à Interexpo le 3 mai 2008, notre commune et ses habitants ont été à l'honneur.

Exploitations agricoles :

Christophe Vuillot, à Pommiers, 1er prix départemental,

Maisons fleuries :

Louis Chatard, allée des écoliers, 36ème

Maisons fleuries avec jardin :

Albert Vuillot, chemin des Groboz, 39ème

Balcons fleuris 1er rang :

Paul Badez, rue des Hayes, 34ème

Mme Roland Bérodière, allée des écoliers, 56ème

Fenêtres et murs :

Henriette Guillermin, Cinq Vernes, 28ème

Exploitations agricoles en retraite :

Michelle Guillerminet, Montfrazé, 10ème

Pierre Pauget, Poncèty, 25ème

Camping :

3ème prix (catégorie hors 4 étoiles)

Notre commune :

1 fleur, est hors concours et s'est vue remettre un trophée offert par le Comité départemental de fleurissement.

"Merci à tous les acteurs de cet embellissement pour leur dévouement, leur goût et leur actions au service de l'environnement."



Banquet des classes 2008

sous les pavés, la classe ...

Inspirés des événements de mai 68, les quarante ans ont « travesti » le slogan pour annoncer le banquet des classes du 20 avril 2008.

C'est dans une église comble que les festivités ont débuté avec une très belle messe animée par le père GILLY, l'Harmonie de St Etienne-du-Bois et les 10 ans.

Tous les classards se sont ensuite donnés rendez-vous sur le parking de la maison médicale pour le traditionnel défilé. Pressés par le temps menaçant, l'Harmonie donna le ton à la vague accompagnée de différents groupes musicaux. Equipés de bâtons de pluie, de tambours artisanaux fabriqués par leur soin, les 10 ans ont déambulé dans un joyeux tintamarre.

Dans l'ambiance, une gigantesque chenille stéphanoise s'est improvisée dans la rue centrale. Pendant ce temps, les 20 ans toujours présents, avec leur char sur le thème du cinéma, « abreuyaient » la foule enthousiaste.

Grâce à l'appui de la mairie, les 41 ans ont pu assurer sereinement la circulation par une déviation autour du village.

Les 39 ans n'étant pas en reste, ont su joyeusement servir l'apéritif offert par la commune, pendant que les photos se réalisaient classe par classe puis groupe général.

Puis, dans une salle agréablement décorée, le restaurant du « Clos de la Tour » de Revonnas, a servi un délicieux repas animé par Franck Guy.

Le rendez-vous fut pris pour le lendemain où tous les 10 ans étaient conviés au repas.

La soirée crêpes tant attendue par la population s'est déroulée dans une très bonne ambiance, avec une opération « Capitaine de Soirée » menée par des bénévoles. Et ce n'est que très tard dans la nuit que le week end de classe se termina.

"Tous les 40 ans remercient chaleureusement les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation mémorable. Souhaitons aux 39 ans une belle réussite pour leur banquet."

Infos à retenir : bruits et feux

Bruits

L'Arrêté Préfectoral du 4 août 2000 définit très précisément les horaires d'utilisation d'appareils bruyants.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, etc, sont interdits en dehors des horaires ci-dessous :

- Jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Feux

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit.

Les déchets végétaux des parcs et jardins sont des déchets ménagers, partie fermentescible, vertu du décret d'avril 2002 relatif à la classification des déchets (rubrique 20.02.01). Ils sont constitués principalement de bois provenant des débroussaillages, tailles de haies, arbres et arbustes et de verdure provenant des tontes de pelouse, fleurs. Ils ne sont pas ordinairement collectés et leur valorisation par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

Toutefois, uniquement en ce qui concerne les particuliers, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé selon certaines conditions :

- Sur les végétaux pouvant être brûlés :
 - Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.
 - Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse, ...), est interdit.
 - L'adjonction de tous produits (pneus, huile de vidange, gasoil, ...) pour activer la combustion du bois est interdite.
- Sur les périodes pendant lesquelles le brûlage est autorisé :
 - Le brûlage est interdit du 15 juin au 15 septembre.
 - A l'exception de cette période, le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures.
- Sur les zones dans lesquelles peuvent s'effectuer une opération de brûlage :
 - Le brûlage ne doit entraîner, pour le voisinage et pour les usagers des axes routiers et ferroviaires, aucune gêne, aucun danger ou aucune salubrité, notamment par les fumées.
 - Aucun brûlage ne pourra être effectué à une distance inférieure à 200 mètres d'une forêt pendant la période du 1er mars au 30 septembre.
 - Le brûlage doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne.



Le couvige national de dentellières, un évènement pour découvrir un savoir-faire exceptionnel

Le samedi 14 juin dernier, la Maison des Pays de l'Ain a eu l'honneur d'accueillir le couvige national des dentellières.

Organisé par l'atelier « Dentelle aux fuseaux » de la MJC de Bourg-en-Bresse et l'Office de Tourisme Intercommunal de Bresse en Revermont, ce grand rassemblement a réuni près de 180 dentellières autour de très belles expositions sur le thème « Eventails, masques et parures de fêtes ».



Certaines dentellières portent le costume traditionnel de leur région, comme ces femmes du Queyras pratiquant l'art de la dentelle sur des « tambours » parfois réalisés en bois sculpté.

Environ 800 personnes sont venues découvrir la diversité des techniques traditionnelles de la dentelle, artisanat spectaculaire et pourtant assez méconnu du grand public : dentelles Torchon, de Cluny, fils coupés, de Flandres, de Binche, Duchesse de Brugge, dentelle à l'aiguille, Rosaline, Russe ... et aussi broderie sur tulle.

Connaisseurs et curieux se sont pressés autour des espaces de démonstration, stands de matériel spécialisé et espaces extérieurs où se produisaient aussi musiciens traditionnels et artisans locaux tel l'atelier d'émaux bressans Jeanvoine.

Cette belle journée de travail, d'échanges et de démonstrations a permis aux nombreux visiteurs d'admirer l'art et le savoir-faire de la dentelle, et de comparer les styles de différentes régions et villes de France. Des pays étrangers étaient aussi à l'honneur, avec des dentellières venues de Suisse, d'Italie, d'Autriche et même d'Australie et du Japon.

A Bourg-en-Bresse, une association des dentellières bressanes a été créée dans les années 80. Elle réunit aujourd'hui près de 60 personnes passionnées et soucieuses et de faire revivre ce savoir-faire un peu oublié. Espérons que le vif succès remporté par le couvige de St Etienne-du-Bois aura permis de faire mieux connaître l'art de la dentelle et pourquoi pas, de faire naître de nouvelles vocations !



Les dentellières bressanes s'illustrent particulièrement dans l'art de la dentelle aux fuseaux. La dextérité et la minutie nécessaires pour croiser les fils autour des épingles plantées sur le modèle ont impressionné nombre de visiteurs.



Un dentellier (de l'atelier de Bourg-en-Bresse) dans un monde de femmes !

Il a fallu aux doigts experts de cette dentellière de Nevers environ 500 heures pour réaliser un tour de nappe de 9 mètres de long, sans compter le montage de la dentelle sur le tissu !

Qu'est-ce que la dentelle ?

Quelques mots d'histoire et de technique ...

C'est un ouvrage ornemental fait à la main, au moyen d'une combinaison de fils, sans le support d'un tissu et réalisé à l'aide d'outils spéciaux. Les dentelles ont fait leur apparition en France au 16e siècle.

Au 17e siècle, le coût des importations de dentelles de Venise et des Flandres est extravagant. Colbert, ministre de Louis XVI, réglemente alors sa production en France et d'importantes manufactures sont créées comme à Alençon ou Sedan. Les persécutions religieuses de la fin du 16e siècle obligent de nombreuses familles flamandes à s'expatrier et les techniques se répandent alors dans toute l'Europe.

Plus tard, l'apparition de machines va bouleverser le monde de la dentelle et précipiter son déclin. Le coup de grâce intervient avec la première guerre mondiale.

Depuis une vingtaine d'années, on assiste à un renouveau lié à la fois à la volonté de sauvegarder un savoir-faire ancestral et au regain d'intérêt du public pour les pratiques artisanales des régions de France. La création de conservatoires nationaux comme au Puy-en-Velay ou Alençon et d'écoles comme à Bailleul complètent la multitude de clubs, associations et ateliers qui voient le jour un peu partout. La création d'un CAP et d'un concours de Meilleur Ouvrier de France confirment la reconnaissance légitime des dentelliers et dentellières au rang des artisans d'art.

Même si la dentelle faite à la main n'est plus comme au 17e et 19e siècles une industrie importante pour l'économie d'une région, elle répond aujourd'hui à d'autres impératifs : sauvegarder le patrimoine, renouer avec une tradition, pratiquer une activité créatrice et faire que la dentelle progresse et innove encore.



...

Le Rallye au Bois

Société de trompes de chasse

Né en 1928 de la volonté de quelques passionnés de trompe, le Rallye au Bois a toujours cherché à développer les qualités musicales de l'ensemble, tout en constituant un lieu de rencontre et d'amitié entre ses membres.

C'est tout particulièrement au cours des années 60, que sous l'impulsion de ses responsables de l'époque, André Gros, Michel Convert, Anthelme Devert et déjà Jacques Paccard, que le Rallye a commencé à se frotter en compétition avec les autres groupes français et par là même, acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de la vénerie.

Durant toutes ces années

Plusieurs centaines de jeunes gens de St Etienne-du-Bois ont suivi une initiation à l'art de sonner la Trompe, certains pour quelques mois ou quelques années, d'autres pour plusieurs décennies. Avec la mobilité croissante de la population, le Rallye au Bois a, au cours des dernières années, élargi son périmètre de recrutement à pas mal de communes du voisinage. Aujourd'hui le groupe compte 12 sonneurs en tenue, dont la plupart Stéphanois, mais avec des apports de Bourg, Villereversure, Marboz, St Amour et Simandre.



Chaque année

Le Rallye est présent aux cérémonies commémoratives les 19 mars, 8 mai et 11 novembre et participe traditionnellement au défilé des Classes. De plus, il assure sur demande dans toute la région et au-delà, un certain nombre d'animations et de concerts lors de mariages, fêtes de la chasse, fêtes champêtres, etc. Tout cela représente entre 15 et 20 prestations par an.

Cette année

2008, pour le Rallye au Bois, est à marquer d'une pierre blanche (ou rouge pour rappeler les couleurs de la tenue) car à l'occasion de ses 80 ans, à l'heure où nous écrivons ces lignes, une grande fête de la Trompe et de la vénerie est prévue en juillet, dans le parc du Château du Châtelet.

Remercions la famille Bernard De Domsure, qui met à disposition ce cadre magnifique pour recevoir les Sonneurs participants et leur public.

Contact :

Hubert Perdrix
Les Jarbignères
01370 St Etienne-du-Bois
Téléphone : 04 74 30 56 82
Tél ADSL : 08 71 36 40 12
E-mail :
hubertgaby.perdrix@wanadoo.fr



Fin des années 50

Comité de Jumelage

Préparation de la fête de la Bière

Le Comité de Jumelage de St Etienne-du-Bois / Linsengericht, s'est réuni pour lancer la préparation de la prochaine fête de la Bière.



Quand ?

Celle-ci se déroulera le samedi 20 septembre 2008 et non pas le dernier week-end du mois comme à l'accoutumée.

Cette édition 2008 devrait voir arriver une importante délégation allemande. En effet, la soirée sera animée cette année par un orchestre de Linsengericht, composé d'une trentaine de musiciens en plus des habitués de ces échanges. Il y aura donc de nombreux hôtes à loger dans les familles stéphanoises. Les allemands arriveront sur notre terre bressane le vendredi 19 septembre dans l'après-midi, l'accueil se faisant traditionnellement à la Mairie.

Outre la fête de la Bière

Ce même samedi des activités seront proposées afin de regrouper les familles qui le souhaiteraient, une rencontre amicale de foot est prévue le vendredi soir et un pique-nique convivial le dimanche midi.

A savoir que nos hôtes repartiront le dimanche après-midi.

Les nombreuses familles stéphanoises qui ont déjà reçu des correspondants allemands, seront recontactées afin de connaître leur disponibilité. Pour augmenter notre capacité d'accueil, toutes les personnes intéressées par ces échanges sont les bienvenues et sont invitées à se faire connaître auprès du Comité de Jumelage.

"Il n'y a jamais trop de monde pour assurer la réussite de ces rencontres."

Contacts :

Françoise Vernet : 04 74 25 85 51
Pascal Robin : 04 74 25 87 25
Hubert Perdrix : 04 74 30 56 82

